

ON S'ABONNE :  
**A Cahors**, bureau du Journal,  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant *franco* un mandat  
 sur la poste.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 LOT, AVEYRON, CANTAL,  
 CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE,  
 TARN-ET-GARONNE :

Un an ..... 16 fr.  
 Six mois ..... 9 fr.  
 Trois mois ..... 5 fr.

**AUTRES DÉPARTEMENTS :**  
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.  
 L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI



Les Annonces et avis sont reçus  
 à Cahors, au bureau du Journal,  
 rue de la Mairie, 6, et se paient  
 d'avance.

Les Lettres ou paquets non  
 affranchis sont rigoureusement re-  
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
 la Mairie, 6.

**CALENDRIER DU LOT**

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES	LUNAISONS
23	Dim.	s. Félix.		☉ N. L. le 8, à 1 h. 47' du soir.
24	Lundi	Nat. s. Jean-B.	Martel, Comiac.	☽ P. Q. le 15 à 10 h. 25' du soir.
25	Mardi	s. Gallican.	Aujols, Lacapelle-M. Caniac, Gignac.	☉ P. L. le 22, à 2 h. 32' du soir.
26	Mercredi	ss. Jean, Paul.	Concorès.	☽ D. Q. le 30, à 2 h. 50' du matin.

**AVIS IMPORTANT**

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements sont reçus à Paris, chez MM. HAVAS, 3, rue J.-J. Rousseau. — LAFITTE, BULLIER, et C<sup>e</sup>, rue de la Banque, n° 3.

L'abonnement se paie d'avance.

**SERVICE DES POSTES.**

HEURE DE LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Castelnau-Montrâtier.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	6 h. 30 m. du s.

**Cahors, 15 Juin 1861.**

**VISITE DU MARÉCHAL NIEL**

**A CAHORS.**  
 Lundi, dès huit heures du matin, la foule encombrait les abords du faubourg St-Georges, par lequel S. Exc. le maréchal Niel, venant de Montauban, devait faire son entrée dans la ville. L'illustre chef du 6<sup>e</sup> commandement militaire était attendu pour dix heures; mais on avait compté sans la vigueur des jarrets des chevaux choisis pour servir les relais du maréchal; il est arrivé à neuf heures et quelques minutes à l'entrée du pont Louis-Philippe, où il a dû s'arrêter un instant. Le bataillon des sapeurs-pompiers ayant alors pris position sur les deux côtés du pont, suivi bientôt après de la compagnie de gendarmerie, le maréchal a continué sa route, et à l'extrémité du pont a rencontré M. le Préfet qui venait au devant de lui. Le maréchal est alors monté dans la voiture de M. Montois, qui s'est assis à ses côtés. Sur le devant avaient pris place le commandant d'état-major du génie, M. Parmentier, aide-de-camp du maréchal, et M. de Brancion, capitaine de chasseurs à cheval, son officier d'ordonnance. En avant de la voiture marchaient quatre gendarmes et un brigadier, mousqueton sur la cuisse, puis la gendarmerie, la musique et le corps des sapeurs-pompiers. Le bataillon d'infanterie arrivait, tambours en tête, quand le cortège atteignait l'hôtel des Ambassadeurs, où des appartements avaient été retenus pour le noble visiteur. En devançant l'heure de son arrivée, il a un peu surpris et dérouté nos autorités; mais ce léger incident n'a nullement contrarié l'exécution du programme de la réception.

Les boulevards de Cahors présentaient le tableau de la plus pittoresque animation. Des mâts vénitiens, échelonnés de distance en distance, laissaient flotter au vent leurs banderolles trico-

lores. La plupart des maisons ont des balcons; ils étaient pavés de drapeaux et garnis de dames, aux plus fraîches et aux plus élégantes toilettes. Lorsque le maréchal passait devant elles, nos aimables curieuses agitaient leurs mouchoirs, et le maréchal répondait à cette charmante bienvenue par un gracieux salut. La voiture allait au pas, tant la foule était nombreuse. Devant l'Hôtel-de-Ville, les médaillés de Sainte-Hélène s'étaient rangés sur deux rangs; ils ont salué le maréchal par de chaleureuses acclamations. A dix heures, la voiture s'arrêtait devant l'hôtel des Ambassadeurs. A la porte se tenait le maire avec la commission municipale; l'honorable magistrat a complimenté le maréchal, en ces termes :

Monsieur le Maréchal,

Je viens au nom de la ville de Cahors, offrir à votre Excellence l'hommage de notre profond respect et de notre admiration pour vos talents et votre gloire militaire.

Veillez, Monsieur le Maréchal, être auprès de S. M. l'Empereur l'interprète de notre dévouement sans bornes, et de la reconnaissance dont nous sommes pénétrés, pour la haute position que notre auguste Souverain a faite à la France parmi les autres nations. Exprimez-lui notre vive gratitude pour les institutions libérales dont il nous a dotés, et dont le développement progressif assurera la prospérité et le bonheur du pays.

Le maréchal a remercié le maire de ses sentiments patriotiques, et l'a assuré d'être son interprète, au nom de la ville de Cahors, auprès de l'Empereur.

Le maréchal est alors monté dans ses appartements où il a déjeuné. A midi, ont eu lieu les réceptions officielles. Mgr. l'Évêque est également venu avec son clergé présenter ses hommages au lieutenant de l'Empereur.

A deux heures, le maréchal est allé visiter la caserne d'infanterie; il l'a trouvée parfaitement aménagée; il est passé dans toutes les chambres et a ordonné le prompt achèvement des travaux de réparations faits aux cuisines régi-

mentaires. En quittant la caserne, le maréchal s'est rendu à l'hôpital; il est entré dans chaque salle et a trouvé un mot affectueux pour chaque malade. Il s'est arrêté un instant dans la salle spécialement affectée aux militaires, et là, s'adressant aux bonnes sœurs qui le suivaient, il les a remerciées des soins affectueux qu'elles prodiguent aux soldats. Avec un à-propos des plus heureux, le maréchal a rappelé le dévouement et le courage dont avaient fait preuve, en Crimée, les sœurs de charité; il les a montrées remplaçant, pour le soldat blessé, mourant, la mère absente; saintes héroïnes, oubliant le danger et ne songeant qu'à l'accomplissement de leur pieux devoir. *Vous les soignez trop bien*, a ensuite ajouté le maréchal avec un charmant sourire, *ils prolongent trop leur convalescence et ne veulent plus vous quitter*. Le maire accompagnait le maréchal dans cette visite; S. Exc. l'a complimenté à plusieurs reprises sur l'excellente tenue de l'établissement.

Dé l'hôpital, le maréchal s'est dirigé vers le lycée, où il a été rejoint par M. le préfet. Des guirlandes de fleurs et des drapeaux décoraient la cour d'entrée, où étaient rangés les élèves, le proviseur et les professeurs en tête. M. l'inspecteur de l'Académie a reçu le maréchal. Un rhétoricien a alors prononcé un petit discours, auquel le maréchal a répondu avec un tact parfait. Il a paternellement recommandé à ces jeunes enfants de se livrer avec ardeur à l'étude; le travail et la volonté menant à tout. Songez, leur a-t-il dit, que les bons élèves aux lycées, sont récompensés p'us tard de leurs labeurs de jeunesse; et que l'enfant, auquel le travail n'a pas répugné, en conserve toujours l'habitude, et grâce à lui, se crée une place honorable dans la société. Comme encouragement à ces conseils si salutaires, le maréchal a accordé un jour de congé. Cette faveur a été saluée par les cris mille fois répétés de : *Vive le Maréchal!! Vive l'Em-*

*pereur!* a répondu le maréchal. Et toutes ces jeunes et bruyantes voix ont fait un écho résonnant.

En sortant du lycée, le maréchal est allé sur le cours Fénélon, où le corps des sapeurs-pompiers, la gendarmerie et le bataillon du 80<sup>e</sup> de ligne étaient rangés en bataille. Le maréchal portait alors le grand costume, dont les éclatantes broderies étincelaient aux rayons du soleil de cette magnifique journée. Il avait le cordon de grand-croix de la Légion d'Honneur, la poitrine constellée de décorations de tout ordre : l'ordre du Bain d'Angleterre, celui de St-Grégoire de Rome, des Sts. Maurice et Lazare de Sardaigne. Il portait aussi le riche chapeau de maréchal, bordé de plumes d'autruche. A son entrée sur le cours, la foule l'a accueilli aux cris de : *Vive le Maréchal!!*

La physionomie du maréchal et sa tournure s'harmonisent fort bien avec le costume militaire. Il est grand et élancé; cette taille dégagée lui donne beaucoup de distinction extérieure. Sa figure est jeune; quelques teintes argentées se glissent à peine sur son impériale et sur ses moustaches. Ses yeux, d'un gris clair et bien ouverts, ont une expression sérieuse et réfléchie; son front, large et développé, annonce le tacticien intelligent, le stratège profond. Ses mouvements sont pleins de grâce et de courtoisie; sa parole est affable, bienveillante; mais elle révèle en même temps des connaissances spéciales et une instruction consommée.

Le maréchal Niel est un de nos plus jeunes maréchaux. Sa carrière militaire est pleine de brillants exploits. L'Algérie fut le premier théâtre où le jeune officier donna la mesure de ce qu'il serait un jour. Lors du siège désastreux de Constantine, le maréchal, alors capitaine de génie, fit preuve d'une capacité hors ligne qui lui valut les félicitations du ministre de la guerre et le grade de chef de bataillon. Dès ce moment commença

**FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT**  
 du 19 juin 1861.

**Robert et Michel.**

(Souvenirs du premier Empire.)

(Suite et fin.)

L'Empereur, car c'était lui, fixa sur moi un regard dont je n'oublierai jamais l'expression.

— Tu es un brave, me dit-il, et tu mérites la croix; la voici.

Et il ôta celle qui décorait sa poitrine et me la présenta. Et moi, je pris la croix d'une main tremblante et je la baisai en disant :

— Merci, mon Empereur!

Et en ce moment-là je ne sentis plus ni le froid, ni la faim, et je n'éprouvai plus aucune douleur.

— Davoust, ajouta l'Empereur, faites placer ce soldat et son capitaine sur mes fourgons. Adieu, mon brave, nous nous reverrons.

Une heure après, j'étais à l'ambulance avec mon capitaine.

Pauvre capitaine Robert! il revit la Champagne, mais il la trouva envahie par les hordes étrangères. La fortune avait abandonné, avait trahi l'Empereur!

Et tandis que l'humble soldat vivait pour raconter cette touchante histoire aux villageois qui l'écoutaient dans un religieux silence, l'Empereur, lui qui avait été

si grand, dormait du sommeil de la mort, dans le creux d'un rocher, au milieu de l'Océan! La foudre avait frappé le front de la haute pyramide qui s'élevait vers le ciel, et elle avait épargné le grain de sable qui reposait à sa base.

Un jour, continua Michel après une pause indispensable pour calmer l'émotion de son âme, et après avoir essuyé du revers de sa main unique une grosse larme suspendue à sa joue, un jour, pendant la campagne de France de si douloureuse mémoire, et dans les plaines de cette même Champagne que je viens de nommer, l'Empereur vint, comme il avait coutume de le faire, visiter les bivouacs de sa vieille garde. Nous le vîmes s'avancer à cheval au milieu de la plaine; il était suivi de son état-major; sa figure imposante portait l'empreinte d'une tristesse profonde. On s'était battu la veille, et bien du sang avait coulé!

L'Empereur mit pied à terre, et, accompagné de ses aides-de-camp, se dirigea vers une éminence d'où il voulait explorer la campagne. Chemin faisant, il aperçut un ruisseau gelé, et se pencha machinalement, comme pour prendre de l'eau dans ses mains arrondies en forme de vase.

Cependant, Henriette Lefebvre, cantinière aux grenadiers à cheval de la garde, atteinte la veille d'un éclat de mitraille en pansant nos soldats blessés sous les feux de l'ennemi, aperçut à travers la fenêtre de la chaumière où on l'avait transportée le mouvement de l'Empereur.

— Enfant, dit-elle à sa fille, qui, âgée de quinze ans à peine, n'avait jamais connu d'autre existence que celle des dures fatigues et des champs de bataille, prends cette bouteille de vin, prends aussi ce gobelet d'argent, cours vite et porte-les à l'Empereur, à l'Empereur, ma fille!

Et la fille d'Henriette Lefebvre, obéissant à la voix de sa mère et à celle de son cœur, courut de toute la vitesse de ses jambes vers le groupe où se trouvait Napoléon. Elle arriva essoufflée, haletante, et pouvaient à peine articuler quelques mots.

Elle remplit le gobelet d'une main tremblante, et le présenta naïvement à l'Empereur :

— Ta mère, jeune fille, demanda l'Empereur avec un sourire dans lequel perçait un soupçon (on est méfiant quand on est malheureux, et Napoléon pensait que ce breuvage pouvait lui avoir été envoyé par quelque main ennemie); où est-elle, ta mère?

— Elle est blessée, sire; elle est là-bas, dans une chaumière, d'où elle vous a déjà aperçu... et elle m'a dit : Cours vite, mon enfant, et porte à l'Empereur cette bouteille de vin que je conservais pour ton père... Et moi, sire, je suis bien vite accourue.

— Et ton père, jeune fille, que fait-il, et comment s'appelle-t-il, dit l'Empereur attendri?

— Mon père, sire, dit la fille de la cantinière, en prenant un ton d'assurance et presque de fierté, il s'appelle Jacques Lefebvre et il est maréchal-des-logis aux grenadiers à cheval de votre garde. Vous le con-

naissez bien, sire, car il nous l'a dit plus de mille fois.

— Tu es la fille de Jacques Lefebvre? s'écria Napoléon. Donne alors; oh! donne, mon enfant.

Et prenant le verre des mains de la jeune fille, qui le tendait toujours, l'Empereur le porta à ses lèvres et le vida d'un seul trait.

— C'est ainsi, enfants, continua Michel en s'adressant aux plus jeunes de ceux qui l'entouraient, c'est ainsi que dans ce temps-là le lien fraternel qui unissait tous les membres de la grande famille appelée l'armée française s'étendait jusqu'à l'Empereur lui-même, qui s'honorait d'en être le premier soldat.

Au moment où Michel achevait ces dernières paroles, les aboiements de Dragon se firent entendre de nouveau, mais d'une manière si violente et si offensive, cette fois, que le maître de l'auberge s'empressa de courir à la porte pour en connaître la cause. Il aperçut dans l'ombre de la nuit un vieillard à la marche lente, courbé sur un bâton de voyage, et qui, d'une voix plaintive, lui demanda un peu de feu pour r'chauffer ses membres engourdis, puis un peu de paille pour les reposer.

— Entrez par ici, mon brave homme, fit l'aubergiste en ouvrant la porte toute grande pour éclairer la marche du vieillard; et quelques secondes après celui-ci entra lentement dans l'auberge.

L'aspect de cet homme avait quelque chose d'imposant et de sinistre. Sa figure paraissait vénérable, mais le désordre de ses vêtements annonçait un bandit.

sa réputation ; elle alla toujours depuis grandissant dans le siège de Rome et dans celui de Sébastopol où, comme général, chargé de la direction des travaux d'attaque, il fit de véritables chefs-d'œuvres qui lui donnèrent une glorieuse célébrité dans l'Europe entière. Pendant la campagne d'Italie, il s'illustra de nouveau à la mémorable journée de Solferino : il conquit son bâton de maréchal sur ce champ de bataille, témoin de sa valeur et de son génie.

Dès que le maréchal a paru, la musique des sapeurs pompiers a joué l'air de la *Reine-Hortense : Partant pour la Syrie !* hommage indirect rendu à l'Empereur dans la personne de son glorieux représentant. Le maréchal est passé devant les sapeurs pompiers et a adressé, à l'officier qui les commande, les éloges les plus flatteurs sur la tenue de ses hommes. Il avait déjà le matin exprimé au maire sa satisfaction sur la bonne mine de nos sapeurs pompiers sous les armes.

Le 80<sup>e</sup> bataillon de ligne se déployait à la droite des pompiers ; le maréchal est passé sur son front, inspectant minutieusement chaque homme. Les enfants de troupe étaient à la queue du bataillon ; parmi eux était un petit bambin de cinq ou six ans, portant avec une crânerie toute militaire son uniforme enfantin. Le maréchal l'a pris dans ses bras et l'a embrassé aux applaudissements de la foule. Après un ou deux mouvements de conversion, le bataillon a rompu par pelotons, et a défilé en colonnes devant le maréchal et son état-major. Les pompiers et la gendarmerie le précédaient. Chaque corps en passant devant le maréchal criait : *Vive l'Empereur ! Vive le Maréchal !*

A six heures et demie, le maréchal a donné un grand dîner, à l'hôtel des Ambassadeurs. La belle salle à manger de cet établissement avait été décorée avec beaucoup de goût. Des drapeaux en faisceaux étaient suspendus aux boiseries ; de magnifiques orangers, couverts de leurs fruits d'or et placés aux angles de la salle, la parfumaient de suaves senteurs. Le buste de l'Empereur et celui de l'Impératrice se faisaient face. La table, servie avec un luxe élégant offrait un coup d'œil charmant ; de riches candelabres, disposés de distance en distance, projetaient l'éclat de leurs bougies sur l'argenterie et les cristaux. Chaque convive avait sur sa serviette le menu du dîner figurant dans une carte satinée, composée avec un véritable talent d'artiste par M. Castanet, graveur-lithographe de notre ville.

Le maréchal s'est assis ayant à sa droite M. Montois, préfet du Lot ; à sa gauche, M. Darde, président du tribunal civil. M. Caviolle, maire, et M. Cangardel, président du tribunal de commerce, étaient aux côtés de M. le commandant du génie Parmentier, aide-de-camp du maréchal. Venaient ensuite :

MM. le colonel de gendarmerie Godard, l'inspecteur de l'Académie, le vicaire-général,

le procureur impérial, le receveur général, l'ingénieur en chef du département, l'ingénieur en chef de la navigation, le sous-intendant, le chef d'escadron de gendarmerie, le major commandant le dépôt, Noyez, capitaine adjudant-major, le capitaine Robin, le capitaine Ricard, le capitaine de Bigault des Fauchères, le lieutenant Lacombe, le lieutenant Molinier, le sous-lieutenant Mès, le sous-lieutenant Dusseret.

Mgr. l'Evêque de Cahors, s'est excusé auprès du Maréchal, de ne pouvoir, pour raison de santé, assister au dîner.

Le service de la table s'est fait avec une promptitude remarquable. Les mets étaient de 1<sup>er</sup> choix, les vins de qualité supérieure. Le maréchal a adressé des éloges à M. Francis, propriétaire de l'hôtel des Ambassadeurs. — L'ordonnance de ce dîner a été pour lui, une véritable et agréable surprise. — La plus grande cordialité n'a cessé de régner pendant le repas. — Au dessert, le maréchal s'est levé, et après quelques courtes paroles, où il a nettement exposé la politique impériale, il a proposé un toast à l'Empereur. Les convives ont porté le toast à l'Empereur, et en ont ajouté un second en l'honneur de leur auguste amphitryon. — A l'issue du dîner, les invités se sont rendus dans le grand salon de l'hôtel, où le café leur a été servi. La conversation est alors devenue plus intime. Le maréchal parlait à tout le monde ; il revenait surtout avec une complaisance marquée sur les circonstances difficiles dans lesquelles l'Empereur avait plus particulièrement fait preuve d'à-propos et d'énergie. — Le maréchal paraît avoir un dévouement sans bornes pour son auguste Souverain ; et il saisit toutes les occasions d'en donner la preuve. Son langage est empreint de cette modestie et de cette simplicité dont les esprits réellement supérieurs ont seuls le secret. Le maréchal s'exprime sans recherche, sans prétention et avec une rare facilité. C'est un intéressant causeur dont la conversation n'a rien de superficiel, et descend au fond des choses. En l'écoutant, on se sent sous un charme involontaire ; en le quittant, on emporte de sa personne un agréable souvenir.

A la même heure, les illuminations de la ville se préparaient. Une foule énorme encombrait les Boulevards. A neuf heures, un feu d'artifice était tiré sur le Cours Fénélon. Dès qu'il a été terminé, les promeneurs se sont dirigés vers l'Hôtel-de-Ville, où la musique des sapeurs pompiers jouait les airs les plus variés de son répertoire. Nos compliments à M. Godinaud qui dirige cette musique ; il a su en très peu de temps obtenir d'excellents résultats. — La façade de la mairie présentait en ce moment un aspect féerique ; elle

resplendissait sous les mille feux des verres de couleur disposés avec une habile symétrie et sous la double ligne enflammées de ses lanternes vénitienes. On eût dit l'illumination orientale d'un palais indien.

Au fronton de l'édifice un large transparent, éclairé de reflets lumineux représentait l'aigle impériale ; au-dessous, au balcon, un second transparent figurait les armes de la ville, avec ces mots : *Vive le maréchal Niel !* en exergue. Les noms des batailles où s'est illustré le maréchal apparaissaient à la foule flamboyants et étincelants. La préfecture était également illuminée ; plusieurs maisons particulières l'étaient aussi. Vers dix heures, le maréchal suivi de ses deux aides-de-camp, a quitté son hôtel et est venu admirer la brillante illumination de l'Hôtel-de-Ville. Il exprimait hautement sa satisfaction du coup d'œil ravissant qu'elle offrait. Les promeneurs ont accueilli le maréchal par de bruyantes acclamations. Il s'est retiré vers onze heures dans ses appartements.

Mardi matin, à dix heures, après avoir reçu quelques personnes qui lui avaient demandé audience, le maréchal a accepté la voiture de M. le préfet. Le premier magistrat du département l'a accompagné jusqu'à l'extrémité du pont Louis-Philippe, où le maréchal est alors monté dans sa chaise de poste qui a pris la route de Montauban. S. Ex. a dû arriver le même jour à Toulouse, à trois heures. Le maire était venu prendre congé du maréchal, qu'il a reconduit jusqu'à la voiture. On a observé pour le départ le même cérémonial que pour l'arrivée.

Cahors conservera long-temps le souvenir de cette visite. Le maréchal a paru très satisfait de l'accueil reçu dans notre cité. Le maire lui a demandé de rendre à Cahors l'état-major et la musique du régiment qui lui ont été enlevés. Le maréchal a répondu que les exigences du service des garnisons l'empêchaient souvent de satisfaire tout le monde, mais que néanmoins il s'efforcrait de répondre favorablement au désir des Cadurciens. Cahors, peu habitué à ces réceptions de gala, a fait de son mieux, pour recevoir dignement l'hôte distingué qui venait la visiter. Le programme de la réception a été très convenable. Chacun a rivalisé de zèle et de dévouement pour donner le plus d'éclat à la fête dont les sapeurs-pompiers, rendons leur cette justice, ont été les véritables lions. JULES C. DU VERGER.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

des 15 et 16 juin 1861. — Résultats.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Canton de Castelnau.

Inscrits, 2,614. — Votants, 1,863.  
M. Limayrac, conseiller sortant. 1,719  
M. Durand-Foujols. 405  
Voix perdues. 39

Catus.

Inscrits, 3,489. — Votant, 3,160.  
M. Brugalères. 1,886  
M. Izarn. 424

Cependant Michel et sa famille s'empressaient autour du capitaine Robert ; sa fille aînée lui lavait les cheveux et le visage avec une serviette trempée dans de l'eau fraîche, tandis que sa femme lui préparait du linge blanc, une blouse propre, et que Michel lui-même brossait sa casquette neuve pour l'offrir à son capitaine. Puis après un repas abondant dont il avait si grand besoin, le proselit se dirigeait vers la terre d'exil sous la protection du brave qui jadis l'avait protégé au péril de ses jours pour lui faire revoir la France !

Le mariage du prince royal vint quelque temps après rendre une patrie aux exilés. Une amnistie fut proclamée, et la première maison française où le capitaine Robert voulut s'arrêter fut celle de Michel le garde-champêtre.

Après avoir passé quelques jours consacrés à la reconnaissance sous l'humble toit du vieux soldat, le capitaine retourna en Champagne ; mais sa santé, ébranlée par tant de secousses, de chagrins et de fatigues, ne tarda pas à donner de vives inquiétudes à ses amis. Peu de temps après il expira.

Un jour, le facteur des Messageries royales se rendit à l'hôtel du *Chevalier-Rouge*, où descend le messager de Courrières, et il lui remit une petite boîte portant un cachet noir et une suscription ainsi conçue : *A Monsieur Michel, ancien soldat aux grenadiers à pied de la garde impériale, à Courrières, près Douai.*

Sa tête était nue, ses cheveux étaient souillés de boue, et sa main droite, enveloppée dans un mouchoir ensanglanté, avait l'air de s'être récemment blessée avec le couteau dont elle avait frappé quelque victime. Aussi, l'entrée de cet hôte incompréhensible dans l'auberge de Courrières fut-elle un événement pour tous ses habitués, y compris le brave Michel lui-même.

A l'instant où le vagabond entra, le passage subit de l'ombre à la lumière éblouit tout d'abord sa vue, et le froid dit-il souffrait le fit diriger ses pas chancelants vers le foyer. Mais en approchant de plus près, il vit l'uniforme et le baudrier du garde-champêtre, et soudain il recula. Puis, allant droit à l'aubergiste :

— Servez-moi un verre d'eau-de-vie, lui dit-il à voix basse, cela me donnera quelques forces, et je tâcherai de continuer mon chemin.

Le vieillard porta le verre à ses lèvres d'une main tremblante, paya l'aubergiste et voulut sortir ; mais Michel, par un mouvement très-prompt, lui coupa aussitôt la retraite en se plaçant entre la porte et lui.

— On ne sort pas comme cela, les uns sans les autres, lui dit-il d'un ton sévère et décidé ; qui êtes-vous ? d'où venez-vous et où allez-vous ?

— Qui je suis, répondit le vieillard d'une voix triste et solennelle, en fixant les yeux vers la terre, comme s'il eût cherché en elle un refuge ; ne voyez-vous donc pas que je suis un homme malheureux ?

Cette voix a jeté dans l'âme de Michel un trouble inexprimable.

— Regardez-moi, oh ! regardez-moi ! dit-il au mendiant d'une voix tremblante et altérée.

Celui-ci leva alors les yeux, et deux exclamations, suivies d'un embrassement long et silencieux, se firent entendre au même instant.

— Mon capitaine ! s'écrie le garde-champêtre.

— Michel ! fit le vieillard, Merci, oh ! merci, mon Dieu, du protecteur que votre bonté m'envoie ! Immobiles d'étonnement et muets comme des statues, les hôtes de l'auberge de Courrières virent s'éloigner Michel et son capitaine.

Quelques instants après, tous les deux entraient dans une maison de modeste apparence, mais proprement tenue : c'était la demeure du garde-champêtre. Là, Michel apprenait du capitaine Robert, dont il n'avait plus retrouvé la trace depuis 1815, que l'épée de ce brave officier avait été brisée ; qu'ayant voulu reprendre du service en 1830, son âge avait été un obstacle ; que, dès lors, voyant toutes ses espérances déçues et n'apercevant plus devant lui que des jours sans lendemain, il avait été entraîné dans un complot politique, puis enfermé dans la citadelle de Doullens, d'où il s'était échappé au péril de sa vie. Il était tombé sur la tête et s'était blessé à la main ; et dans cet état, sans ressources, il se cachait le jour et marchait la nuit à travers la campagne pour gagner la frontière de Belgique.

**Lauzès**  
Inscrits, 2,305. — Votants 2,052.  
M. Delpech, membre sortant. 785  
M. Cambres, avocat. 733  
M. Valéry (Sully). 530

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il sera procédé, dimanche prochain, à un second tour de scrutin.

Puy-l'Evêque

Inscrits, 4,223. — Votants, 3,740.  
M. Demeux. 1,943  
M. Mercier, conseiller sortant. 1,754  
Voix perdues. 443

Figeac (ouest).

Inscrits, 3,248. — Votants, 2,750.  
M. Cipière. 1,203  
M. Guary. 851  
M. Teilhard. 679  
Voix perdues. 417

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il sera procédé, dimanche prochain, à un second tour de scrutin.

St-Céré.

Inscrits, 3,540. — Votants, 2,649.  
M. de Lavaur-Laboisse, conseiller sortant. 2,197.

Gramat.

Inscrits, 3,548. — Votants, 2,573.  
S. Exc. le maréchal Canrobert, conseiller sort. 2,563  
Voix perdues. 10

Salviac.

Inscrits, 2,082. — Votants, 1,855.  
M. Cuniac, conseiller à la cour imp. d'Agen. 1,619  
M. Boisset. 230  
Voix perdues. 6

Vayrac.

Inscrits, 2,247. — Votants, 1,427.  
M. Materre, conseiller sortant. 1,420  
Voix perdues. 7

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Canton de Cahors (Nord).

Inscrits, 3,467. — Votants, 1,458.  
M. Capmas, conseiller sortant. 1,432  
Voix perdues. 26

Castelnau.

Inscrits, 2,614. — Votants, 1,861.  
M. Tailhade, conseiller sortant. 1,341  
M. Ailhet. 244  
Voix perdues. 76

Catus (résultat partiel).

Inscrits : 3,489. — Votants : 2,647.  
M. Relhié, conseiller sortant. 2,480.

Lauzès.

Inscrits : 2,305. — Votants : 2,043.  
M. Capmas, conseiller sortant. 1,994  
Voix perdues. 49

Luzech.

Inscrits : 3,948. — Votants : 3,349.  
M. Salbant, conseiller sortant. 1,993  
M. Péliissié. 1,358  
Voix perdues. 8

Figeac (Est) (résultat partiel).

Votants : 2,023.  
M. Rouzet, conseiller sortant. 1,584  
M. Puel. 416  
Voix perdues. 23

Latronquière.

Inscrits : 2,859. — Votants : 1,764.  
M. Depérot, conseiller sortant. 1,710  
Voix perdues. 54

Livernon.

Inscrits : 2,429. — Votants : 1,669.  
M. Vayssié, conseiller sortant. 1,668  
Voix perdues. 1

Un douloureux pressentiment serra le cœur du vieux garde, lorsqu'enveloppé de sa famille il reçut et ouvrit ce présent de la mort.

Il y avait dans la boîte un petit paquet enveloppé avec soin, puis une lettre. La lettre contenait ces lignes :

« Frère,  
» Au moment où la mort s'avance, je me souviens  
» qu'une autre fois, pensant que j'allais mourir, je  
» voulais te charger de porter à ma mère ma bourse  
» et ma croix. Ma mère n'existe plus ; je te les en-  
» voie donc, non comme un gage de ma reconnais-  
» sance que rien ne peut égaler, mais comme un  
» simple souvenir de ton capitaine et de ton ami.  
» Adieu, Michel ! adieu, frère ! je vais rejoindre  
» l'Empereur !

» A toi jusqu'au dernier soupir. ROBERT. »

Les sanglots étouffaient la voix de Michel au moment où il achevait cette poignante lecture. Sa famille partageait sa vive douleur ; mais, en mère religieuse qui espère trouver une consolation dans la prière, la femme du garde-champêtre imposa silence à ses larmes ; elle s'agenouilla, ses enfants et le vieux soldat lui-même l'imitèrent ; et elle dit d'un ton calme et résigné :

— Le capitaine Robert est mort, mes enfants ; prions Dieu pour lui ! E. CHAUVIN.

St-Cere.

Inscrits : 3540. — Votants : 2649.
M. de Colomb, maire d'Autoire... 2398
M. Souillac... 214
Voix perdues... 37

Gourdon.

Inscrits : 3356. — Votants : 2826
M. Cornelhan, maire de Gourdon... 2004
M. Fontanilles, maire du Vigan... 820
Voix perdues... 2

Labastide-Murat.

Inscrits : 4967. — Votants : 4447
M. Pons, conseiller sortant... 1447

Martel (moins la commune de Cressensac).
Votants : 4663

M. Lachize, docteur-médecin... 4540

Payrac.

Votants : 1440.
M. Lauvel, conseiller sortant... 1409

St-Germain.

Inscrits : 2441. — Votants : 1810.
M. Vaysié, maire de Frayssinet... 1167

M. Lacam... 436

M. Bories... 205

Voix perdues... 2

Concours pour l'admission à l'école navale impériale en 1861.

Les compositions se feront dans les centres d'examen les 1er et 2 juillet.

Les examens oraux auront lieu aux époques suivantes, dans les villes ci-après :

- Paris... 4 juillet.
Dunkerque... 20 juillet.
Dieppe... 22 juillet.
Cherbourg... 28 juillet.
Rennes... 2 août.
Brest... 4 août.
Lorient... 9 août.
Nantes... 16 août.
Rochefort... 18 août.
Angoulême... 21 août.
Toulouse... 23 août.
Montpellier... 27 août.
Toulon... 31 août.
Lyon... 6 septembre.
Besançon... 9 septembre.
Nancy... 14 septembre.

On nous écrit d'Arcambal :

Dimanche dernier, dans l'après-midi, un audacieux voleur profitant de l'absence du desservant de la paroisse de Pasturet, retenu à l'église, pour la célébration des offices, s'est introduit dans son appartement en brisant le carreau d'une fenêtre, et a enlevé d'un meuble qu'il a fracturé une somme de 2415 fr. Malgré les plus actives recherches, l'auteur de ce vol n'a pu encore être découvert.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 16 juin 1861.
13 Versements dont 3 nouveaux... 4,779 »
7 Rembours dont 1 pour solde... 4,703 30

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Rome 17 juin.

Sa Sainteté le Pape est de nouveau indisposée; mais son état ne présente aucune gravité.

Turin, 18 juin.

L'Opinion, en annonçant la prochaine reprise des relations diplomatiques entre la France et l'Italie, assure que M. le marquis de Lavalette représentera la France à Turin, et M. le chevalier Nigra, l'Italie à Paris.

Le 50/100piémontais est 74 40.

Turin, 18 juin.

La Gazette de Turin assure que le gouvernement a reçu une dépêche télégraphique portant reconnaissance du royaume d'Italie par la France.

Madrid, 16 juin.

Dans l'arsenal de Cadix, les expériences faites sur les planches de blindage, construites à Toulon, pour les navires cuirassés, ont eu un mauvais résultat.

Rien de notable d'Alciane.

Berlin, 17 juin.

Les dernières nouvelles de Pologne apprennent que le prince Waldemar Czertwyrzynski a été arrêté et envoyé à la forteresse de Modlin.

Le comte Tyszkiewicz a été suspendu de ses fonctions de maréchal de la noblesse de Wilna et, la comtesse sa femme, exilée pour avoir fait des quêtes destinées à donner un banquet de Pâques bœni aux ouvriers.

Londres, 18 juin.

On mande de New-York, que les fédéraux avancent dans la Virginie. Il y a à Washington 50,000 hommes. Les esclaves fugitifs continuent d'arriver

au fort Mouroë. Ils sont employés aux travaux de défense.

Le bruit courait que les séparatistes avaient évacué Harpers-Ferry.

M. Douglas est mort.
Le coton est à 133 francs; les farines étaient en baisse.

On lit dans la Patrie l'article suivant, que le Moniteur reproduit :

On assure que des négociations seraient ouvertes pour arriver au rétablissement des rapports diplomatiques entre la France et la cour de Turin. Si ces négociations aboutissent, elles auront pour conséquence la reconnaissance de fait du royaume italien, composé des provinces et des états qui ont été placés sous le sceptre de S. M. le roi Victor-Emmanuel, à la suite d'événements sur lesquels la France n'a pas à se prononcer aujourd'hui, mais qui se sont accomplis à la faveur du principe de non intervention reconnu par l'Europe.

La reprise des rapports diplomatiques avec Turin n'impliquerait de la part de la France, au sujet de la politique du royaume italien, aucun jugement sur le passé ni aucune solidarité pour l'avenir. Elle constaterait que le gouvernement de fait de ce nouvel Etat est suffisamment établi pour qu'il soit possible d'entretenir avec lui des relations internationales que réclament impérieusement les intérêts des deux pays.

La France, par sa nouvelle attitude, n'entendrait intervenir en rien dans les affaires intérieures ou extérieures du royaume italien, qui reste seul juge de sa conduite, comme il est maître de son avenir et de ses destinées. Elle agirait vis-à-vis de lui comme feront un jour, dans la question américaine, les grandes puissances européennes en reconnaissant la nouvelle république des Etats du Sud, lorsque cette république aura constitué un gouvernement assis sur des bases qui permettront de nouer avec lui des rapports internationaux et profitables à l'intérêt général.

Pour extrait : LAYTOU.

Départements.

Puy-de-Dôme. — On lit dans le Moniteur de Puy-de-Dôme :

« Le conseil municipal de Vichy vient de voter un crédit illimité pour les fêtes de la réception de l'Empereur.

» Outre dix-huit cent gardes, un bataillon de grenadiers de la garde accompagnera Sa Majesté. Ce bataillon campera sous la tente.

» La reine Christine arrivera, dit-on, en même temps que l'Empereur.

» On annonce aussi le maréchal Canrobert. — Le maréchal Randon était attendu mardi dernier.

Corrèze. — Le 12 du courant, vers midi et demi, le nommé Darbas (François), âgé de trente-quatre ans, porta la soupe à son père, chez le sieur Lacoste, carrossier, au faubourg St-Jacques, et fut ensuite, comme d'habitude, du côté de la Corrèze pour se livrer aux plaisirs de la pêche. Vers trois heures, il fut aperçu dans l'eau, la tête placée sous un arbre. Il était atteint, depuis plusieurs années, d'épilepsie; une de ces attaques dut le faire tomber dans le lieu où il fut trouvé. Il y avait 40 à 50 centimètres d'eau à l'endroit où il fut retiré. — Le corps de Darbas a été porté à l'hospice. (Corrèzien.)

Bas-Rhin. — On nous transmet de Mulhouse de nouveaux détails sur le grand incendie qui a éclaté dans cette ville, pendant la nuit du 8 au 9 juin. Notre correspondant qui nous a adressé, dès le 9 au matin, les premières informations, ne s'est pas trompé dans son appréciation sur l'importance des pertes qui devaient résulter de ce sinistre. Les journaux de la localité ont estimé le dommage à près d'un million de francs, fort heureusement couvert, en majeure partie du moins, par les diverses compagnies d'assurances. (C. du Bas-Rhin.)

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

L'Unità-Italiana a été saisie pour un article, signé G. Mazzini, sur la cession probable de la Sardaigne à la France. Le procès-verbal déclare que l'article contient une provocation à des tentatives coupables.

— Voici le dernier paragraphe du discours prononcé à la chambre des députés de Turin, par M. Ricasoli, nouveau président du conseil :

« La confiance du roi nous a imposé de grands devoirs. Nous avons éprouvé un grand malheur. Mais personne n'a plié sous la douleur, personne n'a douté de l'avenir du pays. Notre œuvre consistera à continuer la politique du ministre que nous avons perdu. En face de l'Europe nous maintiendrons le droit de l'Italie de se constituer en corps de nation. L'opinion publique est une grande puissance. Et l'Europe comprendra que l'Italie forte est la garantie de son repos. Mais, pour être forts, nous devons nous armer. L'Italie doit être prête à tout événement. (Bravos prolongés.) » (Italia.)

Le programme du baron Ricasoli, a rencontré beaucoup de faveur. Cependant, on a été assez étonné quand on a eu sous les yeux le texte, et qu'on a vu que ni le nom de la France, ni celui de l'auguste chef que l'Italie a toujours proclamé comme libérateur, n'étaient pas prononcés. Les services rendus par cette puissance à l'Italie sont encore assez récents pour mériter qu'on se souvienne au moins de la généreuse nation et du puissant souverain sans lesquels l'Italie n'aurait jamais pu briser ses chaînes séculaires. En aucune circonstance, M. de Cavour n'aurait commis un pareil oubli.

Le 10 de ce mois, quatre jours après la mort de M. de Cavour, on a arrêté à Gêto le marquis Lucchesi-Palli, duc de Grazia, et plus connu en Europe comme mari de la duchesse de Berry. Il était accompagné par quelques parents qui ont été aussi conduits à Brescia avec lui sous bonne escorte. Une perquisition minutieuse a conduit les autorités à la saisie de quelques papiers compromettants dont le marquis-duc était porteur. C'étaient en grande partie des lettres et des communications à quelques partisans de l'ex-duc de Modène. On voit que les réactions croient que le moment est venu de se remettre à l'œuvre et de s'agiter.

Le marquis Lucchesi-Palli a été retenu prisonnier sur parole, à Brescia, pendant trois jours; ensuite, il a été invité à retourner en Venétie, ce à quoi il n'a opposé aucune difficulté.

Les choix des secrétaires généraux des nouveaux ministres ne sont pas encore arrêtés. On sait seulement que M. Scialoja passe du ministère du commerce à celui des finances et que M. Barbaroux va prendre la place de M. de Castellamonte au ministère de la justice. (Constitutionnel.)

Milan.
Le conseil communal de Milan a voté une somme de 80,000 fr. pour contribuer à l'érection du monument au comte de Cavour. (Il Lombardo.)

Les correspondances de Rome font connaître l'effet produit dans cette capitale par la mort de M. de Cavour. Le Pape, assure-t-on, en aurait été vivement impressionné; il aurait voulu dire lui-même la messe pour le repos de l'âme de l'illustre défunt, et il aurait donné des ordres pour que des prières fussent dites dans toutes les églises à la même intention. — La fin chrétienne de M. de Cavour avait particulièrement frappé les esprits dans la ville sainte. (Moniteur.)

HONGRIE.

Pesth, 12 juin.

La chambre des députés a terminé aujourd'hui les débats sur le projet d'adresse, mais dans des circonstances qui inquiètent pour l'avenir. Les paragraphes 42, 43 et 44, relatifs à l'abdication du roi Ferdinand et de l'archiduc François-Charles, ont été rejetés; par contre, on a adopté un amendement de M. Gabriel Varady, portant que la diète, jusqu'à ce qu'elle fut au complet, ne pourrait s'engager dans une discussion sur des documents d'abdication ni en général sur la question relative à la succession au trône.

Les débats de la diète ont prouvé aujourd'hui que, dans ses votes, la gauche n'est pas guidée par des principes, mais par certains ordres du jour stratégiques, dont les auteurs ne siègent certainement pas dans la salle du Musée de Pesth. C'est en vain que M. Deak a parlé pendant une heure contre l'amendement qui détruisait le sens de l'adresse et en faisait une phraseologie sans suite. Quand on eut perdu tout espoir de sauver les trois paragraphes du projet d'adresse et que l'irritation de la gauche fut au comble, M. Deak a quitté la salle avec la plus grande partie de ses amis. On doit regretter que le baron Eotvos, membre du comité de rédaction, comme on sait, soit resté dans la salle avec environ trente membres de la droite, donnant ainsi la victoire à la tactique de la gauche devenue désormais plus hardie encore. Si tous les membres de la droite avaient quitté la salle, le vote devenait impossible. C'est ainsi qu'à la fin de la séance d'aujourd'hui l'adresse fut changée de fait en « résolution ». Il faut attendre maintenant à quoi se résoudront M. Deak et la droite, car ils sont bien décidés à ne point reconnaître l'adresse, sans les trois paragraphes, comme étant leur œuvre. (Ost-Deutsche-Post.)

PRUSSE.

Berlin, 14 juin.

Le retour de M. de Clerq, qui est chargé de la négociation du traité de commerce de la France avec le Zollverein, a été retardé de quelques jours. Mais on assure que les négociations continuent toujours, et on espère qu'elles auront le résultat désiré. Nous apprenons qu'on pense que le traité de commerce pourra entrer en vigueur le 1er janvier 1862. Dans ce cas, il faudrait que les Chambres fussent réunies encore cette année. (Nouvelle Gazette de Prusse.)

COCHINCHINE.

La prise de Mytho a eu des conséquences très heureuses; elle a décidé les populations de cette riche province à faire leur soumission à la France. Mytho est une place très importante par sa situation et par le développement de ses ouvrages de défense, qui sont en bon état. On a trouvé dans l'arsenal de cette ville des armes et des munitions nombreuses; mais le commandant de l'armée annamite avait fait brûler tous les dépôts de vivres et les approvisionnements de riz, qui s'élevaient à des sommes considérables.

L'amiral commandant en chef met le plus grand soin à faire explorer le pays et à recueillir des renseignements sur sa géographie et sur sa météorologie. Une expédition organisée par lui a remonté le fleuve de Saïgon jusques environ 200 kilomètres de son embouchure. Il a trouvé partout une profondeur et une largeur considérable. Les terres qui bordent ce magnifique cours d'eau sont d'une admirable fertilité, et, sur la plus grande partie de sa longueur, on voit des bateaux plats sur lesquels s'élevaient des maisons en bois, habitées par des familles entières. Ces bateaux, amarrés, à poste fixe, s'étendent sur un es-

pace de près de cent kilomètres sans interruption; ils forment des villages et des villes flottantes, organisées administrativement comme les villes construites sur la terre ferme.

On préparait, aux dernières dates, une expédition pour remonter le Meïcon et pour occuper la ville de Colompé, située à environ 80 kilomètres au-dessus de Mytho. Cette opération ne rencontrera aucun obstacle, car le mandarin gouverneur de Colompé a envoyé son fils à Saïgon pour faire sa soumission et engager les français à venir le visiter. Cette expédition aura pour résultat de nous familiariser avec la navigation de toute la partie inférieure du Meïcon, appelé également : rivière du Cambodge. (Moniteur de l'Armée.)

Pour extrait : J. C. DU VERGER.

Paris.

18 Juin.

Le service funèbre célébré hier, à la Madeleine, à la mémoire du comte de Cavour, a eu toute la solennité que nous avons annoncée.

Dès ce matin, le chœur, la nef et le portail de l'église étaient richement tendus de noir liséré de blanc. En avant du chœur, un riche catafalque s'élevait, ayant à ses quatre coins des trophées de drapeaux tricolores, verts, blancs et rouges. Le chiffre C de l'illustre défunt, dominé par sa couronne comtale, se détachait partout sous le fond noir des tentures.

A onze heures l'église était pleine à y étouffer; la foule reflua sous le portique, sur le perron et jusque sur la place. Il n'y avait pas un nuage au ciel.

Parmi la foule on voyait quelques garibaldiens en blouses rouges, l'école polonaise, des délégués de nos écoles, des journalistes, des gens de lettres, des artistes, des étrangers de marque de tous les pays, des officiers de toutes armes, des gardes nationaux et beaucoup de dames en grand deuil.

Un peu avant midi, les membres de la légation italienne, accompagnés d'italiens de distinction, sont arrivés. Tous étaient en habits noirs.

Un peu après est arrivé S. Exc. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur, représentant officiellement S. M. à ce service. S. Exc. était accompagnée de M. le Secrétaire général du ministère.

Puis est arrivé M. le général Bougenel, chevalier d'honneur de S. A. I. Madame la princesse Mathilde.

S. A. I. le prince Napoléon et S. A. I. la princesse Clotilde étaient représentés par M. le comte de Lastic, premier chambellan, par M. le comte Robert, et par M. E. Urbaine, secrétaire particulier du prince.

Parmi les dignitaires, les ministres et les hauts fonctionnaires, on remarquait LL. Exc. M. le comte de Persigny, ministre de l'Intérieur; M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères; M. Troplong, président du Sénat; M. de Royer, vice-président du Sénat; M. le comte de Morny, président du Corps législatif; M. le maréchal Magnan; M. Magne, ministre sans portefeuille; M. de la Guéronnière, conseiller d'Etat, directeur de l'imprimerie et de la librairie au ministère de l'Intérieur; M. Boittelle, préfet de police; M. de Saint-Paul, directeur général du personnel au ministère de l'Intérieur; M. le docteur Conneau et M. le docteur Larry; M. Crémieux et M. Michel Chevalier, ainsi qu'un grand nombre de sénateurs, de députés, de membres du conseil d'état et de généraux.

Parmi les représentants des puissances étrangères, nous avons vu l'ambassadeur de Perse, suivi du personnel de sa mission en grande tenue, l'envoyé du bey de Tunis.

A midi précis, la cérémonie religieuse a commencé. M. le maréchal Vaillant, M. le général Bougenel et deux écuyers de l'Empereur occupaient la tribune réservée à la droite de l'hôtel.

Mgr. Deguerry, évêque de Marseille, a donné l'absoute. La cérémonie a duré une heure.

MM. les membres de la légation italienne, le comte de Gropello, en tête, faisaient les honneurs de cette solennité funèbre, qui a eu lieu au milieu du plus grand recueillement.

— Le Sénat s'est occupé de la pétition relative à l'expulsion des Rédemptoristes belges. S. Em. le cardinal Mathieu a insisté avec esprit pour le renvoi de la pétition à M. ministre des cultes.

M. Billault a répondu à l'éminent cardinal; il a soutenu la légitimité de mesures prises, mais en défendant le gouvernement d'avoir voulu commencer par là une persécution contre les associations religieuses qui n'existent que par tolérance.

Ces explications données, le Sénat a prononcé l'ordre du jour.

On assure qu'une pétition a été adressée au Sénat avec ce titre : De la nécessité de démolir l'Académie française pour cause d'utilité publique.

Il est de fait que les partisans de la ligne droite

doivent voir avec un certain déplaisir que le palais Mazarin oblige la rue de Seine à faire le coude et masque la vue du palais du Luxembourg.

— L'Empereur a reçu aujourd'hui la lettre par laquelle S. M. Britannique notifie à S. M. Impériale le décès de S. A. R. M<sup>me</sup> la duchesse de Kent, sa mère, née princesse de Saxe-Kobourg.

A l'occasion de ce décès, l'Empereur prit le deuil, le 19 mars dernier, pour neuf jours.

— Il y a deux jours, l'Ami de la Religion croyait pouvoir annoncer que M. l'abbé Deguerry n'acceptait pas le siège épiscopal de Marseille. Aujourd'hui, voici ce que nous lisons dans la Gazette de France :

« M. l'abbé Deguerry, curé de la Madelaine, que l'on a représenté comme hésitant à accepter l'évêché de Marseille, a eu avant-hier une audience de l'Empereur, à Fontainebleau. On croit que cette audience aurait décidé son acceptation. »

— M. le comte Waleski, est parti pour Fontainebleau, où il doit rester un mois. C'est le seul membre du cabinet qui soit en ce moment en résidence fixe auprès de LL. MM.

— La division de voltigeurs de la garde vient de recevoir le complément de son matériel de campement. Cette circonstance, qui n'est peut-être qu'une simple régularisation d'ordre, a donné à penser que cette division allait se rendre au camp de Châlons.

D'un autre côté, on affirme que l'Empereur de Russie serait sur le point de faire un voyage en France et qu'il visiterait le camp. S'il en était ainsi, la garde tout entière serait dirigée sur Châlons, car l'Empereur ne voudrait pas renoncer au plaisir de montrer à Alexandre II la plus belle infanterie et la plus belle cavalerie de l'Europe.

Il y a lieu de croire qu'on réunirait aussi une nombreuse cavalerie : la division de cuirassiers de Lunéville et une division de cavalerie légère viendraient renforcer la division de lanciers du général Rochefort.

— L'ouverture de la pêche a eu lieu ce matin dans le département de la Seine. Elle était interdite depuis le 14 avril à cause de la saison du frai.

— Les ambassadeurs siamois sont arrivés avant hier à Paris, à six heures du soir, par un train du chemin de fer de Lyon. Une escorte d'honneur composée d'un demi-escadron de chasseurs, avait

été envoyée à la gare, pour accompagner les ambassadeurs jusqu'à leur hôtel, aux Champs-Élysées. La figure cuivrée de ces envoyés, leurs vêtements collants faits de tissus d'or attiraient les regards curieux. Ils se sont montrés fort reconnaissants de l'honneur qui leur avait été fait, et ont offert avec courtoisie des rafraîchissements aux cavaliers qui les avaient escortés.

— Un journal belge a annoncé que nous possédons à Rome tout le matériel de siège qui a servi en 1849; mais ce que ce journal ne dit pas, c'est que le matériel de cette époque n'est plus à la hauteur des perfectionnements apportés à l'arme de l'artillerie depuis 12 ans; de plus, au moment du siège de Sébastopol, le corps d'occupation d'Italie a dû fournir à l'armée d'Orient le restant de son gros matériel fort peu nombreux dès cette époque. Il n'existe donc à Rome que 5 batteries d'artillerie, et un dépôt de marine à Civita-Vecchia.

— Il est décidé que l'exposition des œuvres des artistes vivants du palais des Champs-Élysées, qui devait être close le 31 de ce mois, sera prorogée jusqu'au 15 juillet.

— L'Empereur sera, dit-on, entouré, pendant son séjour à Vichy, de plusieurs membres du corps diplomatique parmi lesquels on cite M. le duc de Grammont, M. le marquis de la Vallette et M. Adolphe Barrot.

Pour extrait, J. C. DU VERGER.

**Les Eaux de seltz et les Limonades gazeuses** composent pour l'été une boisson aussi rafraîchissante qu'hygiénique. — Nous recommandons particulièrement aux personnes qui en font usage les produits sortant de la fabrique de M. DUC, pharmacien de notre ville. M. Duc prépare ses Eaux gazeuses à l'aide d'appareils ingénieux, disposés de manière à donner à ses produits une perfection complète. Au moyen de conduits et de tuyaux placés à cet effet, les Eaux gazeuses de M. Duc s'épurent parfaitement, se dégagent de tout mélange d'acide sulfurique et d'hydrogène, et restent saturées d'acide carbonique. Ces résultats ne peuvent être obtenus qu'avec beaucoup de soins et d'intelligence. — Les nouveaux vases syphoïdes de M. DUC réunissent toutes les conditions du genre, ils sont préférables aux bouteilles où, malgré les précautions prises, entrent souvent des parties d'acide sulfurique. Le prix de ces syphons n'est que de 30 centimes.

THÉÂTRE DE CAHORS.  
Jeudi, 20 juin 1861.

**LA JUIVE,**

Grand-opéra en cinq actes.

M. PÉRIÉ, 1<sup>er</sup> Basse noble du théâtre d'Alger, remplira le rôle du cardinal Brogui.

On commencera à 8 heures et demie.

**BULLETIN COMMERCIAL.**

**Vins et Spiritueux.** Les nouvelles qui nous parviennent sur l'état de nos vignobles sont satisfaisantes, et si la grappe se développe dans de bonnes conditions, nous pourrions espérer une bonne récolte. Les prix des vins sont stationnaires. Les vins nouveaux sont bien tenus en prévision d'une hausse prochaine; mais si la floraison se termine sans accidents, il est probable que les détenteurs devront diminuer leurs prétentions. A Amboise, les vins du Cher sont tenus de 46 à 61 fr. la pièce, suivant qualité; ceux de la Touraine valent de 48 à 52 fr. pour les vins rouges et de 38 à 48 fr. pour les vins blancs. — Les alcools du Languedoc ne varient pas aux cours de 130 fr. l'hectolitre 3/6 du Nord, que nous avons laissés de 96 à 97 fr. pour le disponible, valent maintenant 95 fr.; on traite ensuite le courant du mois à 94 fr., juillet et août à 92 fr., les quatre derniers mois à 88 fr., les quatre premiers mois 1862 de 83 à 84 fr.

**COMMUNE DE CAHORS**

Marché aux grains. — Mercredi, 19 juin.

	Quantités	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment	445	22 <sup>47</sup>	78 k. 240
Mais	447	13 <sup>23</sup>	

**BULLETIN FINANCIER.**

**BOURSE DE PARIS.**

17 juin 1861.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
Au comptant :			
3 pour 100	67 95	»	» 05
4 1/2 pour 100	96 90	» 30	»
Banque de France	2900	»	»
	18 juin.		
Au comptant :			
3 pour 100	67 75	»	» 20
4 1/2 pour cent	96 75	»	» 15
Banque de France	2885	»	» 15
	19 juin.		
Au comptant :			
3 pour 100	67 70	»	» 05
4 1/2 pour 100	96 70	»	» 05
Banque de France	2905	» 20	»

**REVUE EUROPÉENNE.**

Livraison du 15 Juin 1861.

**Sommaire.**

- I. Les patriciens de Paris, Roman (Suite et fin, par M. Ch. d'Héricault).
- II. La Poésie rustique en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. C. Marha.
- III. Le Livre arbitre et la Loi civile (Seconde partie), par M. Albert Lemoine.
- IV. Dik Moon en France, journal d'un Anglais de Paris (Suite), par M. Francis Wey.
- V. Poésies : La Sultane, par M. Octave Lacroix. La Chanson de Mignon, par M. Ch. Joliet. Martigny, par M. Henri Derville.
- VI. Le comte de Cavour, par M. F. de la Ponterrie.
- VII. Le Programme impérial et l'Agriculture : Les dessèchements, les défrichements, les irrigations, par M. E. Perreau.
- VIII. Beaux-Arts : Le Salon de 1861, par M. Émile Perrin. Théâtres et Salons, par M. Henri de Pène.
- IX. Bibliographie : Choix de Lettres écrites, de Nicolas Brulart, compulsées, expliquées et mises en ordre par M. de Lacuisine, par M. Léopold Monty. Les Œuvres et les hommes, de M. J. Barbey d'Aurevilly; — Le Réalisme et la Fantaisie dans la Littérature, de M. Gustave Merlet; Littérature et Morale, de M. Ernest Bersot, par M. Ernest Chesneau. Fantaisie scientifiques de Sam, par M. A. Chad. X. Correspondance Étrangère, par M. Aylie Langlé.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.**

- Naissances.**
- 15 juin Babuel-Peyrissac (Jean-Eugène).
  - 16 — Planavergne (Leries).
  - 16 — Caves (Marie-Justine).
  - 16 — Lacex (Eugénie).
  - 17 — Pores (Guillemette).
  - 19 — Baudel (Marie-Louise-Julienne).
- Décès.**
- 17 juin. Boreseau (Louis), âgé de 55 ans.
- Mariages.**
- 17 Juin. Lafite (François) et Burgalières (Antoinette-Louise).

M. LACAVALERIE, jardinier, à Mercuès, a l'honneur de porter à la connaissance des éleveurs de mulets, qu'il tient à leur disposition un baudet étalon de 1<sup>re</sup> race.

**AVIS**  
Le sieur SEVAL prévient ses clients qu'il vient d'établir un magasin de voitures toutes confectionnées, en tous genres, à deux et à quatre roues. — Il a en outre en magasin des Tilburys, Phaétons, Dog-Karts, Voitures de famille d'occasion, à de très bons prix. — Ses travaux sont garantis pour un an. Grand assortiment de Selles, Harnais, Fouets et Cravaches, Lanternes riches et ordinaires, Caparaçons, Articles de voyage, Chapelières de dame, Nécessaires, etc., etc., etc.  
Ses Magasins sont situés à Cahors, hôtel des Ambassadeurs.

**AU PAUVRE DIABLE**

Place du Palais de Justice, à Cahors.

**MAGASIN DE NOUVEAUTÉS**

F. LABIE, ayant à faire face à des engagements qu'il vient de contracter, a l'honneur de prévenir le public qu'il met en vente pour 25,000 francs de marchandises, qui doivent être écoulées d'ici à fin juin prochain et qui seront vendues de 25 à 30 pour cent de rabais.

**POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ**

**Aux Fabriques de France MAISON GREIL**

A PARIS, PLACE DES VICTOIRES.  
A CAHORS, SUR LES BOULEVARDS, MAISON COURNOU, à l'angle de la rue Fénélon.  
**HABILLEMENTS TOUS FAITS**  
ET SUR MESURE  
Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

**A LOUER**

**1<sup>re</sup> UNE MAISON**  
D'HABITATION AVEC JARDIN  
Situés dans l'enclos St-Claire appartenant à M. Henri Chetlin.

**2<sup>o</sup> UN JARDIN**  
AVEC MAISON D'AGRÈMENT  
Situés dans le même enclos.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à M. Bourdon, professeur au Lycée.

**A VENDRE**

par suite de décès  
Une étude de notaire à Gourdon, chef lieu d'arrondissement, (Lot). — Bonne clientèle, grandes facilités pour le paiement. — S'adresser à M<sup>e</sup> Lagarrigue notaire à Cahors, ou à M. Signer juge de paix à Maret (Haute-Garonne).

**A LA VILLE DE CAHORS**

**HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS**

**SABRIÉ, TAILLEUR**  
a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilet, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc., etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.  
Il ose espérer que les personnes qui l'honorèrent de leurs visites seront entièrement satisfaites.  
Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

**TABLEAU DES DISTANCES**

EN MYRIAMÈTRES ET KILOMÈTRES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

**SE VEND A CAHORS,**

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.

**PRIX : 1 FRANC.**

**AVIS**

M. Bénech Bigourdant négociant au faubourg Labarre, à l'honneur de prévenir de nouveau le public, qu'il n'entend être nullement responsable des dettes que pourrait contracter son fils Cadet Eugène, qui a, d'ailleurs, atteint aujourd'hui sa majorité.

**A CÉDER**

Un office de notaire, à Miansac, canton de Castelsarrasin, Tarn-et-Garonne. S'adresser, pour les renseignements, au titulaire, ou à M. de Rigamiac, clerc chez M. Fénéti, notaire, à Montauban.  
Miansac est un pays riche, c'est un endroit plat, sur les bords du Tarn et de l'Aveyron, à 12 kilomètres de Castelsarrasin, chef-lieu d'arrondissement, où le titulaire a le droit d'instrumenter.  
Grandes facilités pour le paiement.

**Les Émaux de Petitot.**

Portraits de personnages historiques, des femmes célèbres du siècle de Louis XIV.  
Ce beau livre d'art et d'histoire est destiné à reproduire dans leur ensemble, et pour la première fois, les petits chefs-d'œuvre peints sur émail par Petitot, qui font partie de la Collection du Musée Impérial du Louvre.  
La publication a commencé le 1<sup>er</sup> mai 1861. Elle sera complète en soixante livraisons qui paraîtront successivement de semaine en semaine. Chaque livraison contient un charmant portrait gravé au burin par l'un des artistes les plus éminents de notre école moderne, et chaque portrait forme, dans la livraison même le texte d'une étude historique et biographique inédite, due à la plume des écrivains contemporains les plus appréciés du public littéraire. (Une feuille à une feuille et demie de texte in-4<sup>o</sup> impression de luxe).  
Les deux premières livraisons contiennent les biographies de *Ninon de l'Enclos* et de *M<sup>me</sup> Scarron*, par M. Emile Chasles; la troisième contient *M<sup>me</sup> de Thiangs*, notice par M. Léo Joubert, et la quatrième *M<sup>lle</sup> de Valois*, notice par M. Charles Livet.  
Prix de la livraison: 1 fr. 50 c.  
On souscrit à Paris, chez Blaisot, marchand d'Estampes, libraire-éditeur, 178, rue de Rivoli; chez Jules Renouard, libraire, 6 rue de Tournon.  
Et chez les principaux libraires et marchands d'Estampes, de la France et de l'Étranger.

Le propriétaire-gerant : A. LAYTOU.